



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES**

**ADMINISTRATIFS**

---

**ANNEE 2015 – NUMERO 242 DU 12 OCTOBRE 2015**

---

# TABLE DES MATIERES

## SOUS-PRÉFECTURE DE VALENCIENNES

Arrêté préfectoral modificatif portant nomination des délégués d'administration au sein des commissions administratives chargées pour l'arrondissement de Valenciennes de procéder à la révision des listes électorales pour l'année 2016

### **DRFIP - DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS ET DU DÉPARTEMENT DU NORD**

Trésorerie de MERVILLE - Délégation de signature en matière de gracieux fiscal

### **DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DU NORD – PAS-DE-CALAIS, HAUTE NORMANDIE ET PICARDIE CENTRE PÉNITENTIAIRE DE LILLE-ANNOEULLIN**

Décision N° 435-2015 du 6 octobre 2015 portant délégation de signature pour l'accès aux dispositifs et aux enregistrements de vidéoprotection

Décision N° 436-2015 du 6 octobre 2015 portant délégation de signature pour l'affectation et la réaffectation des détenus en cellule

Décision N° 437-2015 du 6 octobre 2015 portant délégation de signature pour l'emploi des moyens de contrainte à l'encontre d'une personne détenue

Décision N° 438-2015 du 6 octobre 2015 portant délégation de signature pour procéder à la fouille d'une personne détenue

Décision N° 439-2015 du 6 octobre 2015 portant délégation de signature afin d'ordonner un parloir avec dispositif de séparation

Décision N° 440-2015 du 6 octobre 2015 portant délégation pour placement à titre préventif en cellule de confinement ou en cellule disciplinaire

Décision du N° 441-2015 du 6 octobre 2015 portant délégation de signature pour refus de prise en charge d'objets ou de bijoux

Décision N° 443-2015 du 6 octobre 2015 portant délégation de signature pour la suspension du régime de l'encellulement individuel

Décision N° 450-2015 du 6 octobre 2015 portant délégation de signature portant sur les transfèrements, les sorties et les extractions ainsi que sur la désignation des escortes et des dispositifs de sécurité pour ces mouvements



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DU NORD

Sous-préfecture de  
Valenciennes

bureau des relations avec les  
collectivités territoriales

### Arrêté préfectoral modificatif portant nomination des délégués d'administration au sein des commissions administratives chargées pour l'arrondissement de Valenciennes de procéder à la révision des listes électorales pour l'année 2016

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code électoral et notamment les articles L.1 à L.40 et R.1 à R.25 ;

Vu la circulaire ministérielle n° 1317573C du 25 juillet 2013, relative à la révision et à la tenue des listes électorales,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2015 portant nomination des délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales politiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2015 portant délégation de signature à Monsieur Thierry DEVIMEUX, Sous-préfet de Valenciennes ;

Sur proposition du Secrétaire général adjoint de la sous-préfecture de Valenciennes ;

### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup> – Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2015 sont applicables pour l'année 2016 dans les communes ci-après désignées. Sont donc nommés délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de procéder à la révision des listes électorales pour l'année précitée :

ABSCON	Mr	Christian HOUSEZ	34 rue du 8 mai 1945	59215	ABSCON
ANZIN	Mr	Maurice LENOTTE	57 rue François Clerc	59410	ANZIN
ANZIN	Mme	Patricia GUILLE-HEYMAN	31 cité du Jard	59410	ANZIN
ANZIN	Mme	Martine BAUDUIN	45 place Roger Salengro	59410	ANZIN
ANZIN	Mr	Jean-Yves HACKER	4 rue de la Solidarité	59410	ANZIN
ARTRES	Mr	Dominique DUEZ	4 rue de la République	59269	ARTRES
ARTRES	Mme	Monique LERAT-BERTHON	3 rue du Tapage	59269	ARTRES
AUBRY-DU-HAINAUT	Mr	DENYS Georges	65 ter rue Henri Maurice	59494	AUBRY-DU-HAINAUT
AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Mme	Pascale DELESPIERRE	15 rue Pasteur	59300	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Mr	Joël LOZE	21 rue Pierre Cuvelier	59300	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
AVESNES-LE-SEC	Mr	Damien CAZE	7 rue Paul Vaillant Couturier	59296	AVESNES-LE-SEC
BELLAING	Mme	Micheline DUPONT-LECOEUVRE	10 C rue Jean Jaurès	59135	BELLAING
BEUVRAGES	Mr	El hassane AISSAOUI	10 rue Molière	59192	BEUVRAGES

BEUVRAGES	Mme	Régine NAVEZ	Rés la Roseraie/ent Hansa / Apt 61	59192	BEUVRAGES
BOUCHAIN	Mr	Emmanuel DA SILVA	920 avenue KENNEDY	59111	BOUCHAIN
BOUSIGNIES	Mr	Daniel BETTENS	195 rue du BOIS	59178	BOUSIGNIES
BRILLON	Mr	Jean-Luc LOMBARD	15 rue des Epineaux	59178	BRILLON
BRUAY-SUR-ESCAUT	Mr	Robert GOSTIAU	16 allée des Noisetiers	59860	BRUAY-SUR-ESCAUT
BRUAY-SUR-ESCAUT	Mr	Adrien RENOUF	63 rue Danton	59860	BRUAY-SUR-ESCAUT
BRUAY-SUR-ESCAUT	Mme	Françoise BUATOIS	54 rue Jean-Jacques Rousseau	59860	BRUAY-SUR-ESCAUT
BRUILLE-SAINT-AMAND	Mme	Christiane TOURNOIS-HERMAND	180 chemin des Bruyères	59199	BRUILLE-SAINT-AMAND
CHATEAU-L'ABBAYE	Mme	Colette MOUY-DELCROIX	39 rue du Rieu	59230	CHATEAU-L'ABBAYE
CONDE-SUR-L'ESCAUT	Mr	Philippe TAYLOR	286 rue de la Chaussiette	59163	CONDE-SUR-L'ESCAUT
CONDE-SUR-L'ESCAUT	Mme	Ilhame DELVALLEE-CHOUIDEM	5/57 rés le Connetable de Nesle	59163	CONDE-SUR-L'ESCAUT
CONDE-SUR-L'ESCAUT	Mr	Roger PLICHARD	1 chemin de la Cigogne	59163	CONDE-SUR-L'ESCAUT
CRESPIN	Mme	Michelle CLAIRAY	371 rue des Déportés	59154	CRESPIN
CURGIES	Mr	Jean-Marie DIETENBECK	12 route Nationale	59990	CURGIES
DENAIN	Mr	Jean-Marc DUFOUR	453 rue Alexandre Bauduin	59220	DENAIN
DENAIN	Mr	Fernand HENNOTELLE	20 allée Eiffel – Cité d'Hertain	59220	DENAIN
DENAIN	Mme	Paulette GIBOUR-DAUMERIE	3 rue Schweitzer	59220	DENAIN
DENAIN	Mr	Lucien ZIENTEK	35 rue La Bruyère	59220	DENAIN
DENAIN	Mr	José COPIN	4 rue Rouget de l'Isle	59220	DENAIN
DOUCHY-LES-MINES	Mme	Michèle VENIAT-FIEVET	45 rue du 8 mai 1945	59282	DOUCHY-LES-MINES
DOUCHY-LES-MINES	Mme	MAHROUGH I Afef	5 rue Romain Roland	59282	DOUCHY-LES-MINES
DOUCHY-LES-MINES	Mme	Christelle BALASSE-HALLEMAN	198 avenue de la République	59282	DOUCHY-LES-MINES
EMERCHICOURT	Mr	Jacques FREMINEUR	15 rue Arthur Dumont	59580	EMERCHICOURT
EMERCHICOURT	Mr	Claude RIFFLART (suppléant)	2 rue de la Verrerie	59580	EMERCHICOURT
ESCAUDAIN	Mme	Béatrice DOLINSKI-DESESPRINGALLE	54 rue Victor Hugo	59124	ESCAUDAIN
ESCAUDAIN	Mr	Daniel ZAICH	33 allée Robert de Nervo	59124	ESCAUDAIN
ESCAUTPONT	Mr	Antonio SCANU	32 A rue Jean Jaurès	59278	ESCAUTPONT
ESCAUTPONT	Mr	Jean-Claude LIETARD	9 rue de la Rapaille	59278	ESCAUTPONT
ESTREUX	Mr	Jean-Marc MERVEILLE	8 rue du Mal de Lattre de Tassigny	59990	ESTREUX
FAMARS	Mme	Chantal TREHOU	66 rue de Bermerain	59300	FAMARS
FAMARS	Mr	Jean-Claude SOLARCZYK	46 rue Roger Salengro	59300	FAMARS
FLINES-LEZ-MORTAGNE	Mr	Daniel PINTIAUX	77 rue Georges Fournier	59158	FLINES-LEZ-MORTAGNE
FLINES-LEZ-MORTAGNE	Mme	Sylviane DUHAMEL-LENAIN	42 rue d'Hergnies	59158	FLINES-LEZ-MORTAGNE
FRESNES-SUR-ESCAUT	Mr	Alain BRILLON	33 rue Ghesquière	59970	FRESNES-SUR-ESCAUT
FRESNES-SUR-ESCAUT	Mme	Janine MIECHOWSKI-DEMETTE	91 rue Etienne Bancel	59970	FRESNES-SUR-ESCAUT
HASNON	Mr	Yves BOEYNAEMS	6 rés Ernest Couteaux	59178	HASNON
HASNON	Mme	Bernadette RENARD-DAILLY (suppléante)	4 rue Pierre Cretin	59178	HASNON
HASPRES	Mme	Annie DUFOUR-COQUELET	40 rue Jules Boucly	59198	HASPRES
HASPRES	Mr	Didier PREVOT	23 cité Ambroise Croizat	59198	HASPRES
HASPRES	Mr	Louis MAROUZE (suppléant)	23 rue Victor Hugo	59198	HASPRES
HAULCHIN	Mme	Corinne CASTIN-DONNAINT	12 rue de la Pyramide	59121	HAULCHIN
HAULCHIN	Mme	Françoise SARPAUX	1 rue de Villars	59121	HAULCHIN
HAVELUY	Mr	Henri CAPIAUX	46 rue Edouard Vaillant	59255	HAVELUY
HAVELUY	Mr	Bernard CHEVALIER	9 rue Victor Hugo	59255	HAVELUY
HAVELUY	Mr	Olivier FERMAUT	Place Lainelle	59255	HAVELUY
HELESMES	Mme	Annie MAREZ	93 rue Jean Jaurès	59171	HELESMES
HERGNIES	Mr	Albert VANDERBECKEN	54 rue des Déportés	59199	HERGNIES
HERIN	Mme	Brigitte COPIN	88 rue Victor Hugo	59195	HERIN
HERIN	Mme	Marie-José SAUVAGE-MOREAU	3 rue E.Triolet – Rés les 3 Muids	59195	HERIN
HORDAIN	Mme	Sylvie MOREAUX-ERNEST	31 rue Jules Ferry	59111	HORDAIN
LECELLES	Mr	Michel BROUTIN	4021 rue des Fèves	59226	LECELLES
LIEU-SAINT-AMAND	Mr	Hervé DENHEZ	22 rue Albert Calmette	59111	LIEU-SAINT-AMAND
LIEU-SAINT-AMAND	Mme	Jocelyne GIBOUR-DASSONVILLE	26 rue du Maréchal Leclerc	59111	LIEU-SAINT-AMAND

LOURCHES	Mr	Marcel LECAT	80 rue Emile Zola	59156	LOURCHES
MAING	Mme	Monique ATTENCOURT-CARLIER	22 rue Paul Lafargue	59233	MAING
MAING	Mr	Denis DELSARTE	2 rue de Cantraine	59233	MAING
MARLY	Mr	Jean-Pierre GUILBERT	20 rés la Bruyère	59230	SAINT-AMAND-LES-EAUX
MARLY	Mr	Jean-Claude LE CLAINCHE	25 rue des Pivoines	59770	MARLY
MARLY	Mr	Yvon DEMARLIERE	7 rue Anatole France	59770	MARLY
MARLY	Mme	Nadine SUDARA	3 rue Barbara – Apt 3	59770	MARLY
MARLY	Mr	Michel LEGROS	34 rue des Mouettes	59770	MARLY
MARLY	Mr	Simon MASSINON	13 rue des Oeillets	59770	MARLY
MARLY	Mr	Edouard LECLERCQ	1 rue des Dahlias	59770	MARLY
MARLY	Mme	Nathalie BUTOR-BLAMONT	9 rue du Maréchal Juin	59770	MARLY
MARLY	Mr	Christian HANQUET	166 avenue Henri Barbusse	59770	MARLY
MARLY	Mme	Marie-Jeanne MANCHON	88 C rue Jean Jaurès – rdc gch	59770	MARLY
MARQUETTE-EN-OSTREVANT	Mme	Henriette BLIN-ROMPTEAUX	11 rue Jean Moulin	59252	MARQUETTE-EN-OSTREVANT
MASTAING	Mr	Henri-Pierre BAYARD	25 rue Condorcet	59172	MASTAING
MASTAING	Mr	Daniel BURRIEZ	4 rue du 11 novembre	59172	MASTAING
MAULDE	Mme	Danièle DELLACHERIE-MORLIGHEM	35 rue de la Basse Fosse	59158	MAULDE
MAULDE	Mme	Marie-Roselyne DELANGLEZ-FROMONT	309 Grand Rue	59158	MAULDE
MILLONFOSSE	Mme	Sophie DUMORTIER-THESE	6 chemin des Oiseaux	59178	MILLONFOSSE
MONCHAUX-SUR-ECAILLON	Mr	Michel COSSIAUX	4 rue Marie Curie	59224	MONCHAUX-SUR-ECAILLON
MORTAGNE-DU-NORD	Mr	Claude CHAUSSENOT	26 rue Jules Pamelard	59158	MORTAGNE-DU-NORD
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	Mr	Pascal SOLEIL	10 C rue Arthur Lamendin – Apt 12	59296	NEUVILLE-SUR-ESCAUT
NIVELLE	Mr	Jules DHONDT	475 rue de Cavenne	59230	NIVELLE
NIVELLE	Mr	Jacques SMITH	180 rue des Marlières	59230	NIVELLE
NIVELLE	Mr	Claude BERTEYN	10 rue Paul Willai	59230	NIVELLE
NOYELLES-SUR-SELLE	Mr	Bruno ZANAGLIA	17 route de Douchy	59282	NOYELLES-SUR-SELLE
NOYELLES-SUR-SELLE	Mme	Cécile NOULET-CROMBEZ	21 Ter rue de la Gare	59282	NOYELLES-SUR-SELLE
ODOMEZ	Mme	Carinne BRUCHET-WICKAERT	24 rue Kuhlmann	59970	ODOMEZ
OISY	Mr	Daniel CARON	92 rue Martial Régnier	59195	OISY
OISY	Mr	Jacques LENGLEMEZ (suppléant)	30 rue de Denain	59195	OISY
ONNAING	Mr	Jean-Claude DENIS	19 rue des EMO	59264	ONNAING
ONNAING	Mr	Richard LANSKI	4 rue des Roses	59264	ONNAING
PETITE-FORET	Mr	Daniel HORAIN	8 rés Frédéric Joliot-Curie	59494	PETITE-FORET
PETITE-FORET	Mr	Laurent WAGUET (suppléant)	4 espace Edith Piaf	59494	PETITE-FORET
PRESEAU	Mr	Jean-Paul VANDERHEM	6 rue de Jenlain	59990	PRESEAU
PROUVY	Mme	Gisèle FAIDHERBE-DELHAYE	29 cité des Acacias	59121	PROUVY
QUAROUBLE	Mr	Etienne SIMON	22 rue Valmy Coquelet	59243	QUAROUBLE
QUERENAING	Mr	Claude TREHOU	2 rue d'en Haut	59269	QUERENAING
QUIEVRECHAIN	Mr	Robert DUFOURT	26 rue du Quesnoy	59920	QUIEVRECHAIN
RAISMES	Mr	Noël MUSA	41 rue Georges Lefebvre	59590	RAISMES
RAISMES	Mme	Laurence BROUILLARD-LENOIR	239 rue Henri Durre	59590	RAISMES
RAISMES	Mr	Mohammed ABDOUNE	A1 rue Bonne Espérance	59590	RAISMES
RAISMES	Mr	Michaël LANOY	195 rue Corbeau	59590	RAISMES
ROEULX	Mr	Michel LERAT	64 rue Raoul Briquet	59172	ROEULX
ROEULX	Mr	Gérard DINAUT	5 rue Albert Camus	59172	ROEULX
ROEULX	Mme	Martine DIENIS-CLUZEL	15 rue Jean Rostand	59172	ROEULX
ROEULX	Mr	Patrick LEGRAND	32 Bis rue de l'Egalité	59172	ROEULX
ROMBIES-ET-MARCHIPONT	Mme	Marie-Françoise LEHELLE-DELESALLE	28 route de Marchipont	59990	ROMBIES-ET-MARCHIPONT
ROSULT	Mr	Jacques DUREZ	79 rue de la Place	59230	ROSULT
ROUVIGNIES	Mr	Jean-Claude DUROUX	16 rue Ravel	59223	ROUVIGNIES
RUMEGIES	Mr	Jean-Pierre MONNIER	250 rue Alexandre Dubois	59226	RUMEGIES
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Mme	Georgette-MASQUETIAU-BLANPAIN	28 rue de Nivelles	59230	SAINT-AMAND-LES-EAUX

SAINT-AMAND-LES-EAUX	Mme	Suzanne DAIRY-VERBRUGGHE	658 avenue Ernest Couteaux	59230	SAINT-AMAND-LES-EAUX
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Mr	Francis CHEVAL	424 Pl Mont des Bruyères	59230	SAINT-AMAND-LES-EAUX
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Mr	Jean-Pierre BOSQUETTE	128 rue du Gros Pin	59230	SAINT-AMAND-LES-EAUX
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Mr	Jean SZYDLOWSKI	30 rue Jules Imbault	59230	SAINT-AMAND-LES-EAUX
SAINT-AYBERT	Mr	Francis LEFEBVRE	37 rue de Thivencelle	59163	SAINT-AYBERT
SAINT-SAULVE	Mr	Michel POLLET	1 espace Racine	59880	SAINT-SAULVE
SAINT-SAULVE	Mme	Marthe LADRIERE-DEBACKER	87 rue Guillaume Apollinaire	59880	SAINT-SAULVE
SARS-ET-ROSIERES	Mme	Marie-Madeleine MILLE-DEFONTAINE	11 rue du Pont Noël	59230	SARS-ET-ROSIERES
SAULTAIN	Mr	Abel MOUBA	33 rue Roger Salengro	59990	SAULTAIN
SEBOURG	Mr	Pierre DEKOKER	22 rue Censes d'en Haut	59990	SEBOURG
SENTINELLE (LA)	Mme	Françoise FOSSIER	240 rue de l'Egalité	59174	LA SENTINELLE
SENTINELLE (LA)	Mr	Henri DHAUSSY (suppléant)	3 place des Hêtres	59174	LA SENTINELLE
THIANT	Mr	Jean-François DUMOULIN	33 rue Henri Durre	59224	THIANT
THIVENCELLE	Mme	Sandrine BREWAYS-LEROY	2 rue Foch	59163	THIVENCELLE
THIVENCELLE	Mr	PIETRZAK Daniel	63 rue de Saint-Aybert	59163	THIVENCELLE
THUN-SAINT-AMAND	Mr	Jacques EVRARD	19 cité du Maroc	59158	THUN-SAINT-AMAND
TRITH-SAINT-LEGER	Mme	Annette LEMIRE	3 rés Delacroix	59125	TRITH-SAINT-LEGER
VALENCIENNES	Mr	Daniel SAVIGNAT	17 rue Vedrines	59300	VALENCIENNES
VALENCIENNES	Mr	Jean LABOU	66 bd Saly	59300	VALENCIENNES
VALENCIENNES	Mr	Daniel BILLOIR	59 av des Dentellières	59300	VALENCIENNES
VALENCIENNES	Mr	Jean-Louis LECAIL	22 clos des Bleuets	59300	VALENCIENNES
VALENCIENNES	Mr	Bernard CRASNAULT (suppléant)	3 rue de la Poste	59300	VALENCIENNES
VALENCIENNES	Mme	Annick DYURITCH (suppléante)	19 rue Pasteur	59300	VALENCIENNES
VALENCIENNES	Mme	Marie-Christine BAUDUIN (suppléante)	14 rue Askievre	59300	VALENCIENNES
VALENCIENNES	Mr	Jean Marie SALGE (suppléant)	73 rue de Mons	59300	VALENCIENNES
VALENCIENNES	Mr	Richard NOBECOURT (suppléant)	6 bis rue d'Outreman	59300	VALENCIENNES
VERCHAIN-MAUGRE	Mr	Pierre BEAUVOIS	71 rue à Cailloux	59227	VERCHAIN-MAUGRE
VICQ	Mr	Bernard MARCANT	57 rue de Quarouble	59970	VICQ
VIEUX-CONDE	Mme	Edith DENIS-WARAKSA	29 rue Louis Blériot	59690	VIEUX-CONDE
VIEUX-CONDE	Mr	François-Xavier TRELCAIT	121 rue J-B Demaude	59690	VIEUX-CONDE
VIEUX-CONDE	Mme	Martine PREVOST	81 rue Denfert Rochereau	59690	VIEUX-CONDE
WALLERS	Mr	Joseph BAYARD	31 rue Benoit Malin	59135	WALLERS
WASNES-AU-BAC	Mr	Roger DENECKER	13 rue du Pont Rade	59252	WASNES-AU-BAC
WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN	Mr	Serge PAYEN	3 rue Ambroise Croizat	59220	WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN
WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN	Mme	Réjane TONNELIER (suppléante)	Rés Picasso – apt 1 P	59220	WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN
WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	Mme	Lyse-Marie VASSEUR-CAVRO	1 rue Basse	59111	WAVRECHAIN-SOUS-FAULX
WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	Mr	Jean-Paul GROS	20 rue de Bouchain	59111	WAVRECHAIN-SOUS-FAULX
WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	Mr	Alain DUFOUR	1 rue de Bouchain	59111	WAVRECHAIN-SOUS-FAULX

**Article 2-** Mesdames et messieurs les maires des communes ci-dessus nommées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Valenciennes, le 8 octobre 2015  
Pour le préfet et par délégation,  
Le Sous-préfet de Valenciennes,

  
Thierry DEVIMEUX

## DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE GRACIEUX FISCAL

### MODELE DE DELEGATION DE SIGNATURE D'UN COMPTABLE CHARGE D'UNE TRESORERIE

---

---

Le comptable, responsable de la trésorerie de MERVILLE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation de signature est donnée à Mme DANNET Nicole Inspecteur des Finances Publiques, adjoint au comptable chargé de la trésorerie de MERVILLE, à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60 000 € ;

2°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 20 000,00 € ;

b) les avis de mise en recouvrement ;

c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

d) tous actes d'administration et de gestion du service.

#### Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises de demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

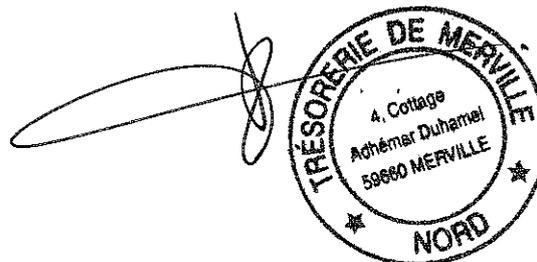
aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
DURETETE Olivier	Contrôleur	2 000,00€	10 mois	10 000,00€
GRUSON Marie	Contrôleur	2 000,00€	10 mois	10 000,00€

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du NORD

A MERVILLE le, 12 octobre 2015  
Le comptable,  
Philippe DUPONCHEL  
Inspecteur Divisionnaire Hors Classe  
Chef de Poste de la Trésorerie de MERVILLE





Ministère de la Justice  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires  
du  
Nord Pas de Calais Haute Normandie et Picardie  
  
Centre Pénitentiaire de Lille-Annoeullin

**N° 435 /2015** (annule et remplace la note n° 571/2014 du 1<sup>er</sup> décembre 2014)

***Décision du 06 octobre 2015 portant délégation de signature  
pour l'accès aux dispositifs et aux enregistrements de vidéoprotection***

Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 05 juillet 2011 nommant Madame Aurélie LECLERCQ en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire de Lille – Annoeullin

Vu la circulaire NOR : JUSK1340026C du 15 juillet 2013

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation permanente est donnée à :

- Monsieur Jean-François NOURRISSON, directeur adjoint au chef d'établissement
- Madame Sophie SLACHCIAK, directrice de détention
- Madame Camille LE BOULANGER, directrice de détention
- Monsieur Jean Robert KOCONKA, attaché d'administration
- Madame Sandrine LEROUX, attachée d'administration

**Aux capitaines pénitentiaires :**

- Monsieur Guillaume ROUSSEL, chef de détention
- Monsieur David KOSCIANSKI, adjoint au chef de détention

**Aux lieutenants :**

- Monsieur Yannick MUTEZ,
- Monsieur Sébastien RAPINAT,
- Monsieur Julien DOYHENARD,
- Monsieur Mikael SYNAKOWSKI
- Monsieur Gérard COLMANT
- Monsieur Dominick BLONDIN
- Monsieur Nicolas CANET

- Monsieur Gilles DUFOUR, major pénitentiaire en charge de la sécurité
- Monsieur Jean Luc LAMARCHE, surveillant brigadier, adjoint à la sécurité
- Monsieur pascal DUBURQUE, service informatique
- Monsieur Julien KSCHONSEK, service informatique

Aux fins : d'accéder aux dispositifs et aux enregistrements de vidéoprotection en raison de leur fonctions et pour les besoins du service selon la loi n° 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique notamment ses articles 26 et 38, la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation notamment ses articles 17 et suivants, la loi n°2009-1436 du 24/11/2009 pénitentiaire notamment son article 58 ainsi que le code de procédure pénale notamment ses articles D265 et suivants.

**Article 2** - Toute décision antérieure portant délégation de signature en la matière est abrogée

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du département du Nord.

Le Chef d'Etablissement  
Aurélie LECLERCQ





Ministère de la Justice  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires  
du  
Nord Pas de Calais Haute Normandie et Picardie  
Centre Pénitentiaire de Lille-Annoeullin

**N° 436 /2015** (annule et remplace la note 57/2015 du 02 février 2015)

**Décision du 06 octobre 2015 portant délégation de signature  
pour l'affectation et la réaffectation des détenus en cellule**

Vu l'article R57-6-24 du code de procédure pénale ;

Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 05 juillet 2011 nommant Madame Aurélie LECLERCQ en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire de Lille – Annoeullin

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation permanente de signature est donnée à :

- Monsieur Jean-François NOURRISSON Directeur Adjoint au chef d'établissement
- Madame Sophie SLACHCIAK, directrice de détention
- Madame Camille LE BOULANGER, directrice de détention

*Aux capitaines pénitentiaires :*

- Monsieur Guillaume ROUSSEL, chef de détention
- Monsieur David KOSCIANSKI, adjoint au chef de détention

*Aux lieutenants*

- Monsieur Yannick MUTEZ,
- Monsieur Sébastien RAPINAT,
- Monsieur Julien DOYHENARD,
- Monsieur Mikael SYNAKOWSKI
- Monsieur Gérard COLMANT
- Monsieur Dominick BLONDIN
- Monsieur Nicolas CANET

Aux fins d'affecter ou réaffecter les personnes détenues en cellule (article DR57-6-24 du code de procédure pénale)

Uniquement pour les secteurs de détention les concernant :

*Aux majors :*

- Monsieur Luc DELIERE,
- Monsieur Gilles DUFOUR,

*Aux 1ers surveillants :*

- |                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| - Monsieur Maxime ALBERTIER   | Madame Aurélie AVOINE         |
| - Monsieur David BOUCHE,      | Monsieur Boubecare BOURAS     |
| - Monsieur Loïc BODIN,        | Monsieur Arnaud CANIVET       |
| - Monsieur Christophe CHIBOUT | Monsieur Ludovic DEMUREZ      |
| - Monsieur Kamel DRAIDI       | Monsieur Christophe DUBOIS    |
| - Madame Chloé FONTAINE       | Monsieur Sébastien GUILLEMANT |
| - Monsieur Julien KARAMUCKI   | Madame Sandrine KOPERSKI      |
| - Monsieur Fabrice MARCQ      | Monsieur Yohann MARIE         |
| - Monsieur Guillaume MICHEL   | Monsieur Jean Yves MITERNIQUE |
| - Monsieur Rachid RAHHALI     | Monsieur Jean SALOMÉ          |
| - Monsieur Mario SONTA        | Monsieur Eric WEIS            |
| - Monsieur Mickaël VIART      | Monsieur Willy WABLE          |

**Article 2** Toute décision antérieure portant délégation de signature en la matière est abrogée

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de préfecture du département du Nord.

Le Chef d'Etablissement

Aurélie LECLERCQ





Ministère de la Justice  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires  
du  
Nord Pas de Calais Haute Normandie et Picardie  
Centre Pénitentiaire de Lille-Annoeullin

**N° 437 /2015** (annule et remplace la note n° 596/2014 du 1<sup>er</sup> décembre 2014)

**Décision du 06 octobre 2015 portant délégation de signature  
pour l'emploi des moyens de contrainte à l'encontre d'une personne détenue**

Le Chef d'Etablissement du Centre Pénitentiaire de Lille –Annoeullin

Vu l'article R57-6-24 du code de procédure pénale

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation permanente est donnée à :

- Monsieur Jean-François NOURRISSON, directeur adjoint au chef d'établissement
- Madame Camille LE BOULANGER, directrice de détention
- Madame Sophie SLACHCIAK, directrice de détention
- Monsieur Guillaume ROUSSEL, capitaine pénitentiaire, chef de détention
- Monsieur David KOSCIANSKI, capitaine pénitentiaire adjoint au chef de détention

*Aux lieutenants :*

- Monsieur Yannick MUTEZ,
- Monsieur Sébastien RAPINAT,
- Monsieur Julien DOYHENARD,
- Monsieur Mikael SYNAKOWSKI,
- Monsieur Gérard COLMANT
- Monsieur Dominick BLONDIN
- Monsieur Nicolas CANET

Aux fins : d'utiliser des moyens de contrainte à l'encontre d'une personne détenue (article D283-4 du code de procédure pénale).

**Article 2** - Toute décision antérieure portant délégation de signature en la matière est abrogée

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du département du Nord

Le Chef d'Etablissement  
Aurélie LECLERCQ



Ministère de la Justice  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires  
du Nord Pas de Calais Haute Normandie et Picardie  
Centre Pénitentiaire de Lille-Annoeullin

**N° 438 /2015** (annule et remplace la note n° 58/2015 du 02 février 2015)

***Décision du 06 octobre 2015 portant délégation de signature  
pour procéder à la fouille d'une personne détenue***

Le Chef d'Etablissement du Centre Pénitentiaire de Lille –Annoeullin

Vu l'article R57-6-24 du code de procédure pénale  
Vu la loi n° 2009-1436 du 24/11/2009  
Vu le décret 2010-1634 du 23/12/2010  
Vu la circulaire NORJUSK1140022C du 14/04/2011

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation permanente est donnée à :

- Monsieur Jean-François NOURRISSON directeur adjoint au chef d'établissement
- Madame Sophie SLACHCIAK directrice de détention
- Madame Camille LE BOULANGER, directrice de détention
  
- Monsieur Guillaume ROUSSEL chef de détention
- Monsieur David KOSCIANSKI adjoint au chef de détention

**Aux lieutenants :**

- Monsieur Yannick MUTEZ
- Monsieur Sébastien RAPINAT,
- Monsieur Julien DOYHENARD,
- Monsieur Mikael SYNAKOWSKI,
- Monsieur Gérard COLMANT,
- Monsieur Dominick BLONDIN
- Monsieur Nicolas CANET

**Aux majors :**

- Monsieur Luc DELIERE
- Monsieur Gilles DUFOUR

*Aux 1ers surveillants :*

- Monsieur Maxime ALBERTIER
  - Monsieur David BOUCHE,
  - Monsieur Loïc BODIN,
  - Monsieur Christophe CHIBOUT
  - Monsieur Kamel DRAIDI
  - Madame Chloé FONTAINE
  - Monsieur Julien KARAMUCKI
  - Monsieur Fabrice MARCQ
  - Monsieur Guillaume MICHEL
  - Monsieur Rachid RAHHALI
  - Monsieur Mario SONTA
  - Monsieur Eric WEIS
- Madame Aurélie AVOINE
  - Monsieur Boubecare BOURAS
  - Monsieur Arnaud CANIVET
  - Monsieur Ludovic DEMUREZ
  - Monsieur Christophe DUBOIS
  - Monsieur Sébastien GUILLEMANT
  - Madame Sandrine KOPERSKI
  - Monsieur Yohann MARIE
  - Monsieur Jean Yves MITERNIQUE
  - Monsieur Jean SALOMÉ
  - Monsieur Mickaël VIART
  - Monsieur Willy WABLE

Aux fins de : procéder à la fouille d'une personne détenue selon les termes des articles susvisés

**Article 2** - Toute décision antérieure portant délégation de signature en la matière est abrogée

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du département du Nord.

Le Chef d'Etablissement  
Aurélie LECLERQ





Ministère de la Justice  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires  
du  
Nord Pas de Calais Haute Normandie et Picardie

Centre Pénitentiaire de Lille-Annoeullin

**N° 439 / 2015** (annule et remplace la note n° 603/2014 du 1<sup>er</sup> décembre 2014)

***Décision du 06 octobre 2015 portant délégation de signature afin  
d'ordonner un parloir avec dispositif de séparation***

Le Chef d'Etablissement du Centre Pénitentiaire de Lille –Annoeullin

Vu l'article R57-6-24 du code de procédure pénale

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation permanente est donnée à :

- Monsieur Jean-François NOURRISSON directeur adjoint au chef d'établissement
- Madame Camille LE BOULANGER directrice de détention
- Madame Sophie SLACHCIAK, directrice de détention
- Monsieur Guillaume ROUSSEL chef de détention
- Monsieur David KOSCIANSKI adjoint au chef de détention

Aux fins de décider que les visites d'une personne détenue auront lieu dans un parloir avec dispositif de séparation (article R57-8-12 du code de procédure pénale).

Pendant leurs astreintes de direction au capitaine et lieutenants dont les noms suivent :

- Monsieur Yannick MUTEZ
- Monsieur Sébastien RAPINAT
- Monsieur Julien DOYHENARD
- Monsieur Mikael SYNAKOWSKI
- Monsieur Gérard COLMANT
- Monsieur Dominick BLONDIN
- Monsieur Nicolas CANET

**Article 2** - Toute décision antérieure portant délégation de signature en la matière est abrogée

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du département du Nord.

Le Chef d'Etablissement

Aurélie LECLERCQ



Ministère de la Justice  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires  
du  
Nord Pas de Calais Haute Normandie et Picardie

Centre Pénitentiaire de Lille-Annoeullin

**N° 440 /2015** (annule et remplace la décision n° 606/2014 du 1<sup>er</sup> décembre 2014)

***Décision du 06 octobre 2015 portant délégation pour  
placement à titre préventif en cellule de confinement ou en cellule disciplinaire***

Vu l'article R57-6-24 du code de procédure pénale

Vu l'article R57-7-5 du code de procédure pénale

Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 05 juillet 2011 nommant Madame Aurélie LECLERCQ en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire de Lille – Annoeullin

**Article 1<sup>er</sup>** délégation permanente est donnée à :

- Monsieur Jean-François NOURRISSON directeur adjoint au chef d'établissement
- Madame Sophie SLACHCIAK, directrice de détention
- Madame Camille LE BOULANGER, directrice de détention
  
- Monsieur Guillaume ROUSSEL capitaine pénitentiaire, chef de détention
- Monsieur David KOSCIANSKI, capitaine pénitentiaire adjoint au chef de détention

*Aux lieutenants*

- Monsieur Yannick MUTEZ
- Monsieur Sébastien RAPINAT
- Monsieur Julien DOYHENARD
- Monsieur Mikael SYNAKOWSKI
- Monsieur Gérard COLMANT
- Monsieur Dominick BLONDIN
- Monsieur Nicolas CANET

*Aux majors et 1ers surveillants :*

- Monsieur Luc DELIERE
  - Monsieur Gilles DUFOUR
  
  - Monsieur Maxime ALBERTIER
  - Monsieur David BOUCHE,
  - Monsieur Loïc BODIN,
  - Monsieur Christophe CHIBOUT
  - Monsieur Kamel DRAIDI
  - Madame Chloé FONTAINE
  - Monsieur Julien KARAMUCKI
  - Monsieur Fabrice MARCQ
  - Monsieur Guillaume MICHEL
  - Monsieur Rachid RAHHALI
  - Monsieur Mario SONTA
  - Monsieur Eric WEIS
- Madame Aurélie AVOINE
  - Monsieur Boubecare BOURAS
  - Monsieur Arnaud CANIVET
  - Monsieur Ludovic DEMUREZ
  - Monsieur Christophe DUBOIS
  - Monsieur Sébastien GUILLEMANT
  - Madame Sandrine KOPERSKI
  - Monsieur Yohann MARIE
  - Monsieur Jean Yves MITERNIQUE
  - Monsieur Jean SALOMÉ
  - Monsieur Mickaël VIART
  - Monsieur Willy WABLE

Aux fins de placer à titre préventif, une personne détenue en cellule disciplinaire ou en cellule de confinement (article R57-7-18 du code de procédure pénale)

**Article 2** Toute décision antérieure portant délégation de signature en la matière est abrogée

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du département du Nord.

Le Chef d'Etablissement

Aurélie LECLERCQ





Ministère de la Justice  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires  
du  
Nord Pas de Calais Haute Normandie et Picardie

Centre Pénitentiaire de Lille-Annoeullin

**N° 441 /2015** (annule et remplace la note n° 622/2014 du 1<sup>er</sup> décembre 2014)

**Décision du 06 octobre 2015 portant délégation de signature  
pour refus de prise en charge d'objets ou de bijoux**

Le Chef d'Etablissement du Centre Pénitentiaire de Lille –Annoeullin

Vu l'article R57-6-24 du code de procédure pénale

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation permanente est donnée à :

- Monsieur Jean-François NOURRISSON directeur adjoint au chef d'établissement
- Madame Camille LE BOULANGER directrice de détention
- Madame Sophie SLACHCIAK directrice de détention
- Monsieur Guillaume ROUSSEL chef de détention
- Monsieur David KOSCIANSKI adjoint au chef de détention

*Aux lieutenants :*

- Monsieur Yannick MUTEZ
- Monsieur Sébastien RAPINAT
- Monsieur Julien DOYHENARD
- Monsieur Mikael SYNAKOWSKI
- Monsieur Gérard COLMANT
- Monsieur Dominick BLONDIN
- Monsieur Nicolas CANET

Aux fins de refuser la prise en charge d'objets ou de bijoux dont sont porteuses les personnes détenues à leur entrée dans l'établissement pénitentiaire (article D337 du code de procédure pénale)

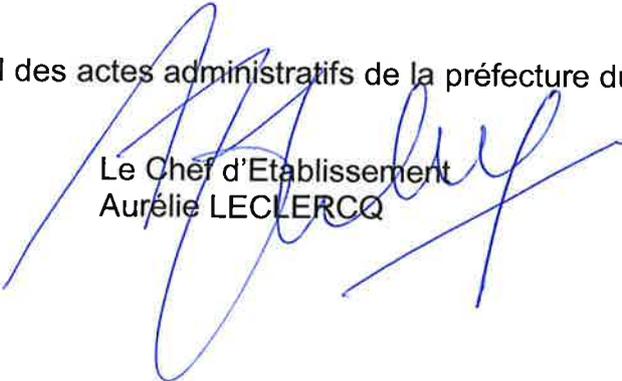
Pendant leurs astreintes de direction à :

- Monsieur Jean Robert KOCONKA attaché d'administration et d'Intendance
- Madame Sandrine LEROUX attachée d'administration et d'Intendance

**Article 2** - Toute décision antérieure portant délégation de signature en la matière est abrogée

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du département du Nord.

Le Chef d'Etablissement  
Aurélie LECLERCQ





Ministère de la Justice  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires  
du  
Nord Pas de Calais Haute Normandie et Picardie

Centre Pénitentiaire de Lille-Annoeullin

**N° 443 /2015** (annule et remplace la décision n° 56/2015 du 02 février 2015)

***Décision du 06 octobre 2015 portant délégation de signature pour la suspension du régime de l'encellulement individuel***

Vu l'article R57-6-24 du code de procédure pénale

Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 05 juillet 2011 nommant Madame Aurélie LECLERCQ en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire de Lille – Annœullin

**Article 1<sup>er</sup>** Délégation permanente est donner à :

- Monsieur Jean-François NOURRISSON directeur adjoint au chef d'établissement
- Madame Sophie SLACHCIAK directrice de détention
- Madame Camille LE BOULANGER, directrice de détention
- Monsieur Guillaume ROUSSEL Chef de détention
- Monsieur David KOSCIANSKI adjoint au chef de détention

*Aux lieutenants :*

- Monsieur Yannick MUTEZ
- Monsieur Sébastien RAPINAT
- Monsieur Julien DOYHENARD
- Monsieur Mikael SYNAKOWSKI
- Monsieur Gérard COLMANT
- Monsieur Dominick BLONDIN
- Monsieur Nicolas CANET

Aux fins de suspendre le régime de l'encellulement individuel pour les personnes détenues (article D93 du code de procédure pénale)

Uniquement pour les secteurs de détention les concernant :

*Aux majors :*

- Monsieur Luc DELIERE
- Monsieur Gilles DUFOUR

*Aux 1ers surveillants :*

- Monsieur Maxime ALBERTIER
  - Monsieur David BOUCHE,
  - Monsieur Loïc BODIN,
  - Monsieur Christophe CHIBOUT
  - Monsieur Kamel DRAIDI
  - Madame Chloé FONTAINE
  - Monsieur Julien KARAMUCKI
  - Monsieur Fabrice MARCQ
  - Monsieur Guillaume MICHEL
  - Monsieur Rachid RAHHALI
  - Monsieur Mario SONTA
  - Monsieur Eric WEIS
- Madame Aurélie AVOINE
  - Monsieur Boubecare BOURAS
  - Monsieur Arnaud CANIVET
  - Monsieur Ludovic DEMUREZ
  - Monsieur Christophe DUBOIS
  - Monsieur Sébastien GUILLEMANT
  - Madame Sandrine KOPERSKI
  - Monsieur Yohann MARIE
  - Monsieur Jean Yves MITERNIQUE
  - Monsieur Jean SALOMÉ
  - Monsieur Mickaël VIART
  - Monsieur Willy WABLE

**Article 2** - Toute décision antérieure portant délégation de signature en la matière est abrogée

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du département du Nord.

  
Le Chef d'Etablissement  
Aurélie LECLERCQ



Ministère de la Justice  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires  
du  
Nord Pas de Calais Haute Normandie et Picardie  
Centre Pénitentiaire de Lille-Annoeullin

**N° 450 /2015** (annule et remplace la note n° 55/2015 du 02 février 2015)

**Décision du 06 octobre 2015 portant délégation de signature portant sur les transfèrements, les sorties et les extractions ainsi que sur la désignation des escortes et des dispositifs de sécurité pour ces mouvements**

Vu l'article R57-6-24 du code de procédure pénale :

Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 05 juillet 2011 nommant Madame Aurélie LECLERCQ en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire de Lille – Annoeullin

**Article 1<sup>er</sup> : Délégation permanente de signature est donnée à :**

- Monsieur Jean-François NOURRISSON directeur adjoint au chef d'établissement
- Madame Sophie SLACHCIAK, directrice de détention
- Madame Camille LE BOULANGER directrice de détention

*Aux capitaines pénitentiaires :*

- Monsieur Guillaume ROUSSEL, chef de détention
- Monsieur David KOSCIANSKI, adjoint au chef de détention

*Aux lieutenants*

- Monsieur Yannick MUTEZ,
- Monsieur Sébastien RAPINAT,
- Monsieur Julien DOYHENARD,
- Monsieur Mikael SYNAKOWSKI
- Monsieur Gérard COLMANT
- Monsieur Dominick BLONDIN
- Monsieur Nicolas CANET

*Aux majors :*

- Monsieur Luc DELIERE,
- Monsieur Gilles DUFOUR,

*Aux 1ers surveillants :*

- Monsieur Maxime ALBERTIER
  - Monsieur David BOUCHE,
  - Monsieur Loïc BODIN,
  - Monsieur Christophe CHIBOUT
  - Monsieur Kamel DRAIDI
  - Madame Chloé FONTAINE
  - Monsieur Julien KARAMUCKI
  - Monsieur Fabrice MARCQ
  - Monsieur Guillaume MICHEL
  - Monsieur Rachid RAHHALI
  - Monsieur Mario SONTA
  - Monsieur Eric WEIS
- Madame Aurélie AVOINE
  - Monsieur Boubecare BOURAS
  - Monsieur Arnaud CANIVET
  - Monsieur Ludovic DEMUREZ
  - Monsieur Christophe DUBOIS
  - Monsieur Sébastien GUILLEMANT
  - Madame Sandrine KOPERSKI
  - Monsieur Yohann MARIE
  - Monsieur Jean Yves MITERNIQUE
  - Monsieur Jean SALOMÉ
  - Monsieur Mickaël VIART
  - Monsieur Willy WABLE

Aux fins de désigner les escortes et les dispositifs de sécurité pour les transfèvements, les sorties et les extractions : articles D292à 294 – D299, D308, D310 du code de procédure pénale)

**Article 2** Toute décision antérieure portant délégation de signature en la matière est abrogée

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de préfecture du département du Nord.

Le Chef d'Etablissement

Aurélie LECLERCQ